ORS ALSACE
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

SYNTHESE

ENQUÊTE D'OPINION DU GRAND PUBLIC ALSACIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Janvier 2016

CONTEXTE, OBJECTIF ET MÉTHODE DE L'ENQUÊTE

Dans la perspective de l'organisation d'un débat public par la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) d'Alsace au printemps 2016, l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Alsace a été chargé de mettre en œuvre une enquête d'opinion grand public sur les questions santé-environnement, financée par l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace.

L'objectif principal de l'enquête est d'**identifier les préoccupations principales en matière de santé-environnement du grand public alsacien** afin de prioriser les thématiques à traiter lors du débat public prochain. Elle vise à recueillir les avis et propositions du plus grand nombre de personnes souhaitant s'exprimer sur la thématique santé-environnement et non pas de fournir des données représentatives de la population alsacienne.

Le questionnaire, instruit sur le logiciel Limesurvey (logiciel d'**enquête en ligne**), comprenait des questions relatives :

- Aux caractéristiques sociodémographiques des répondants ;
- À l'importance perçue du lien entre santé et environnement et à la sensibilité personnelle aux problèmes environnementaux ;
- Au niveau d'information des répondants sur différentes problématiques santé-environnement,
- Au risque pour la santé que représentent ces mêmes problématiques aux yeux des répondants ;
- Aux actions publiques à mener prioritairement dans le champ santé-environnement ;
- Aux comportements éco-citoyens adoptés (ou non) par les répondants.

Le questionnaire a été mis en ligne durant 30 jours, du 12 septembre au 12 octobre 2015 sur un site dédié. Le grand public a été invité par voie de presse écrite, radio régionale, ainsi que par le biais de sites internet à y répondre.

Au total, 1 269 personnes ont répondu au questionnaire mis en ligne.

Étude réalisée à la demande de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) d'Alsace et financée par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Alsace

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Alsace

Agence Régionale de Santé Alsace

Version modifiée Juillet 2016

Les analyses statistiques ont été réalisées grâce au logiciel libre R– version 3.2.2 du 14/08/2015.
Les questions ouvertes ont été analysées via l'Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires (IramuteQ) – version 0.7 alpha 2 du 22/12/2014.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

L'analyse suivante porte sur **1 084 questionnaires**. En effet, 185 questionnaires ont été exclus, questionnaires dans lesquels les principales questions n'étaient pas renseignées.

Une majorité de répondants sont des femmes (65 %) et près de neuf répondants sur dix ont entre 25 et 64 ans (87 %).

Ce sont **pour l'essentiel des personnes en activité professionnelle (82 %), de niveau socio-économique élevé (43 % de cadres et autres professions intellectuelles supérieures) et impliquées dans la santé ou l'environnement au travers de leurs activités professionnelles, associatives ou politiques (78 % des répondants**). La représentativité géographique (département et unité urbaine) est bonne : la domiciliation des répondants est similaire à la répartition des Alsaciens.

ÉVALUATION DU LIEN ENTRE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

« Plus on habite près d'une voie à grande circulation automobile, plus grand sont les problèmes de santé liés la pollution atmosphérique (le bon sens et différentes études épidémiologiques) »

« Notre santé dépend essentiellement de la nourriture que nous mangeons, de l'eau que nous buvons, de l'air que nous respirons, de l'ambiance sonore dans laquelle nous vivons, en somme de notre environnement. »

« Au-delà de la qualité de l'air que l'on respire, de celle des produits que l'on mange, l'aspect visuel aussi a son importance sur l'état psychologique. Vivre sainement est bon pour le corps et l'esprit. »

« La santé est aussi liée à des facteurs non environnementaux, comme l'âge, l'hérédité, les habitudes alimentaires, la pratique sportive. »

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant une absence de lien, 10 un lien très élevé), **plus de huit répondants sur dix (82 %) accordent une note située entre 8 et 10** à l'importance du lien entre santé et environnement.

La majorité des répondants expriment ainsi le « lien direct et évident » qu'ils trouvent entre l'exposition à un environnement pollué (qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation) et les risques pour la santé des individus. L'idée d'une « interaction indissociable » avec notre environnement s'illustre par l'énumération des « besoins vitaux environnementaux » à maintes reprises. La pollution des sols, les nuisances sonores, ainsi que l'exposition aux ondes électromagnétiques sont également cités comme influençant notre état de santé.

De plus, l'environnement est considéré par des répondants de façon plus large que dans sa seule dimension écologique. Il est ainsi question du « stress citadin », de « l'impact paysager » ou de l'environnement familial, qui ne sont pas sans effet sur la santé psychologique des individus et leur qualité de vie. Enfin, plusieurs commentaires ne manquent pas de souligner l'aspect multifactoriel de l'état de santé des individus et l'importance de facteurs non environnementaux.

SENSIBILITÉ AUX PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT

Les participants à l'enquête étaient ensuite invités à évaluer, toujours sur une échelle allant de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout sensible à l'environnement, 10 très sensible à l'environnement), leur sensibilité aux problèmes d'environnement. Comme pour la question précédente, **une majorité des répondants (66 %) attribuent une note comprise entre 8 et 10.**

« Depuis un certain temps les alertes, concernant les dégradations de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique, les espèces en voie de disparition m'incitent à être plus attentive et me sensibilisent à l'avenir de notre planète et de ses habitants. »

«Je m'attache à mon échelle à préserver l'environnement: nourriture bio, compostage, recyclage, etc.»

Moins de un pour cent des répondants (0,6 %) a apporté des précisions sur cette note sous forme de commentaires libres, qui témoignent de deux lectures différentes de la notion de « sensibilité à l'environnement » :

- Une part des répondants a considéré une **sensibilité personnelle d'ordre physique aux expositions environnementales** (impact de l'environnement sur leur propre santé). Les allergies (pollens, intolérances alimentaires), l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques, les pathologies respiratoires (asthme) et la sensibilité au bruit sont à ce titre principalement citées ;
- Une autre part des répondants fait état d'une sensibilité à la thématique santé environnement, la problématique sociétale, politique, et s'inquiètent de « l'héritage aux générations futures ». Sur ce point, plusieurs réponses énumèrent les initiatives individuelles entreprises par les répondants au quotidien dans une démarche éco-citoyenne de préservation de l'environnement.

NIVEAU D'INFORMATION ET DE RISQUE PERÇU

Il était ensuite demandé aux répondants, en regard d'une liste de 18 problématiques, d'évaluer leur niveau d'information et d'estimer le niveau de risque perçu.
Le tableau suivant (Tableau 1) propose une combinaison de ces deux approches permettant de déterminer quelles sont les problématiques se caractérisant à la fois par un faible niveau d'information déclaré et un fort niveau de risque perçu[1].

[1] Ainsi pour l'ensemble des 18 thématiques, nous avons choisi de mettre en regard les pourcentages de réponses « plutôt mal informé(e) » ou « jamais entendu parler » pour ce qui est du niveau d'information (colonne 1) et les pourcentages de réponses « risque très élevé » ou « risque plutôt élevé » pour ce qui est de l'estimation du risque (colonne2). En effectuant la somme des réponses aux colonnes 1 et 2, un total est obtenu pour chaque thématique. Cette somme a été utilisée pour hiérarchiser de manière décroissante les 18 thématiques.

Tableau 1 : Priorisation des thèmes en combinant le niveau d'information des répondants et leur estimation du risque

	Plutôt mal informé(e) OU Jamais entendu parler	Risque très élevé OU Risque plutôt élevé
Qualité alimentation	75%	81%
Pollution sols	80%	72%
Pesticides air	68%	83%
Perturbateurs endocriniens	82%	62%
Pesticides eau du robinet	72%	69%
Autres pollutions eau du robinet	69%	71%
Matériaux de construction	65%	75%
Radioactivité	72%	66%
Nanoparticules	91%	46%
Ondes électromagnétiques	68%	64%
Produits chimiques à usage domestique	58%	73%
Pollution air intérieur	60%	69%
Radon	88%	33%
Légionelles	61%	52%
Pollution air extérieur	37%	69%
Bruit	48%	58%
Monoxyde de carbone	31%	72%
Pollens	44%	40%

Il convient de noter plus particulièrement les éléments suivants :

- Si l'on considère la combinaison faible niveau d'information et risque très élevé ou plutôt élevé, les trois thématiques qui ressortent en premier sont la **qualité de l'alimentation**, la **pollution des sols** et les **pesticides dans l'air** ;
- **Les pesticides** ressortent comme une thématique importante que ce soit dans la qualité de l'alimentation[2], dans l'air ou dans l'eau ;
- **La pollution de l'air extérieur** est la thématique pour laquelle l'on observe les plus gros écarts entre le niveau d'information, qui est très élevé, et le risque perçu ;
- **Les nanoparticules et le radon** sont rarement considérés comme représentant un risque pour la santé. Ceci pourrait en partie au moins s'expliquer par un très faible niveau d'information.

Un répondant sur sept (14 %) a indiqué qu'il existait, au-delà de la liste proposée, d'autres

[2] Si dans le tableau 1, nous avons pour une question de place retenu l'intitulé « La qualité de l'alimentation », la formulation complète utilisée dans le questionnaire était « La qualité de l'alimentation (présence de pesticides, de métaux lourds, de contaminants chimiques, etc.) ».

ORS ALSACE
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ
Réalisation ORS Alsace

sujets en lien avec la santé et l'environnement sur lesquels il s'estime être plutôt mal informé.

Les thématiques principalement citées sont les suivantes[3]:

- **Médicaments, antibiotiques et vaccins ;**
- **Déchets ;**
- **Textiles, chaussures, ameublement, produits cosmétiques et jouets pour enfants ;**
- **Climat ;**
- **Études scientifiques, réglementation et information ;**
- **Qualité de l'eau** (autre que celle du robinet) ;
- **Mode de vie et « stress citadin » ;**
- **Industries et agriculture.**

Quatre propositions sur dix relatives à cette question font en réalité état de **précisions sur des thèmes déjà proposés dont en particulier** la thématique **« qualité de l'alimentation (présence de pesticides, de métaux lourds, de contaminants chimiques, etc.) »** dans les termes suivants[3]:

- Additifs, conservateurs et autres produits chimiques ;
- Lisibilité des étiquettes ;
- Organismes génétiquement modifiés (OGM) ;
- Origine des produits (notamment celle de la viande) ;
- Lien entre santé et alimentation saine (présence de nutriments, oligo-éléments, vitamines) ;
- Élevage intensif (élevage animal) et ses conséquences environnementales ;
- Utilisation d'antibiotiques et d'hormones dans l'agroalimentaire ;
- Etc.

[3] Les termes sont listés par ordre décroissant d'importance.

Figure 1 : Nuage de mots des propositions d'actions à mettre en place en priorité par les pouvoirs publics[4]

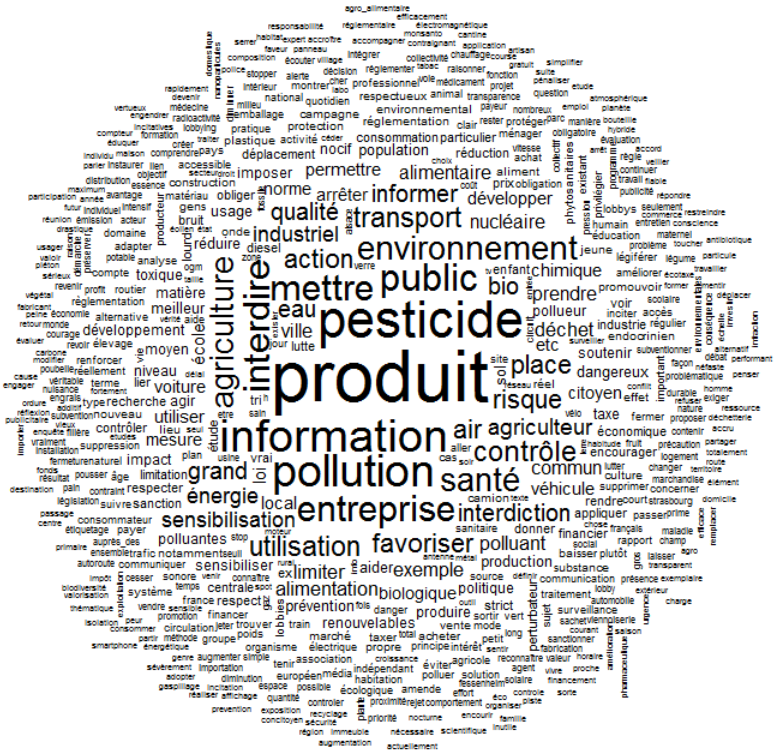

[4] Dans la figure ci-contre, la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence d'apparition.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

A la question : **« En matière de problématiques santé-environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir ? (2 réponses possibles) » :**

- **70 % des répondants estiment qu'il s'agit des pouvoirs publics ;**
- 55 % des répondants, considèrent qu'il s'agit de « chacun d'entre nous » ;
- Moins de 20 % citent les associations de défense de l'environnement, les entreprises et les agriculteurs.

La question suivante : **« Quelles sont selon vous les actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place en priorité ? (3 propositions maximum) » a recueilli un volume tout à fait conséquent de propositions (1 801 au total).**

L'analyse qualitative de ces réponses, faite à l'aide de l'interface IramuteQ, permet d'appréhender la richesse de contenu de ces commentaires émanant vraisemblablement d'un public averti et intéressé (Figure 1) et de regrouper l'ensemble des propositions en 3 classes distinctes.

A. CLASSE « INFORMATION »

Cette classe, regroupant **environ un quart des propositions**, se distingue nettement des deux autres classes et regroupe les propositions ayant attrait principalement au **champ de l'information et de la sensibilisation du grand public sur les risques liés aux pollutions environnementales pour la santé.**
Les jeunes enfants sont ciblés plus spécifiquement dans les commentaires. Les moyens proposés pour diffuser l'information sont nombreux ; médias, radio, sites internet, réseaux sociaux, réunions de proximité. Certaines propositions soulignent l'importance de disposer d'une **information adaptée et accessible** au grand public, mais également **neutre et objective**.

« Campagne d'information et de sensibilisation choc sur des thématiques méconnues ; tv, cinéma pour toucher un maximum de personnes »

« Sensibiliser dès le plus jeune âge aux problèmes environnementaux et à l'écologie ; à l'école primaire par exemple »

« Faire une information objective et fiable non militante, non idéologique, non électoraliste… indépendante des lobbies industriels »

B. CLASSE « INTERDICTION »

Cette classe **(environ 4 propositions sur 10)** rassemble les propositions relatives au **domaine de la règlementation, de l'interdiction et ce majoritairement en regard de l'utilisation des pesticides, mais également d'autres produits chimiques**, toxiques, considérés comme dangereux pour la santé ou l'environnement.
Les secteurs potentiellement impactés par ces actions sont ceux **de l'agriculture, de l'industrie,** mais également le secteur de la vente avec notamment les grandes chaînes de **distribution agroalimentaire.** La « pression des lobbies », ainsi que la nécessité d'une uniformisation des normes et des pratiques dans un cadre européen, voire international notamment en matière d'utilisation de produits phytosanitaires sont évoquées dans ce contexte.

« Maîtriser l'utilisation des pesticides dans l'agriculture »

« Interdire l'utilisation de certains produits chimiques par les industriels et les agriculteurs »

« Interdire l'importation de denrées alimentaires traitées avec des produits phytosanitaires interdits d'utilisation en France. Soutenir les exploitants bio et non les exploitations industrielles »

C. CLASSE « TRANSPORTS, DÉCHETS, ENTREPRISES, ÉNERGIES »

Enfin une dernière classe **(environ 4 propositions sur 10),** plus complexe en terme de thématiques abordées, puisque contrairement aux deux classes précédentes où se dégageaient un thème central ; ici on retrouve **plusieurs champs d'action interconnectés entre eux tels que les transports, les entreprises, les énergies, les déchets et l'environnement.**
Quels que soient les thèmes, on distingue globalement deux types de propositions ; **des mesures à visée répressive** (« mesures-sanctions ») **et d'autres à visée plutôt incitatives** (de développement).

Le thème des transports, par exemple, qui revenait fréquemment dans les propositions des répondants, joignant d'une part des propositions telles que : développer les transports en commun, le transport ferroviaire, favoriser les énergies propres, promouvoir l'utilisation du vélo, etc. (mesures incitatives) Et d'autre part : « taxe poids lourds », limitation du transport routier, etc. (mesures répressives).

ORS ALSACE
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ
Réalisation ORS Alsace

COMPORTEMENTS INDIVIDUELS DES ENQUÊTÉS

A. GESTES DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT RÉALISÉS ET NON RÉALISÉS

Enfin, les participants étaient invités à répondre à la question suivante : « Vous personnellement, pour améliorer la qualité de votre environnement et de votre santé, quelles sont les mesures que vous faites systématiquement ou presque, régulièrement, rarement ou jamais ? ».

Il est intéressant de centrer l'analyse sur les **mesures majoritairement non réalisées ou rarement adoptées** par les répondants (Figure 2) ; à savoir **« pratiquer le covoiturage », « utiliser le vélo ou les transports en commun » et « consommer des produits issus de l'agriculture biologique ».**

Figure 2 : Répartition des répondants en fonction de leurs comportements pour améliorer la qualité de leur environnement et de leur santé

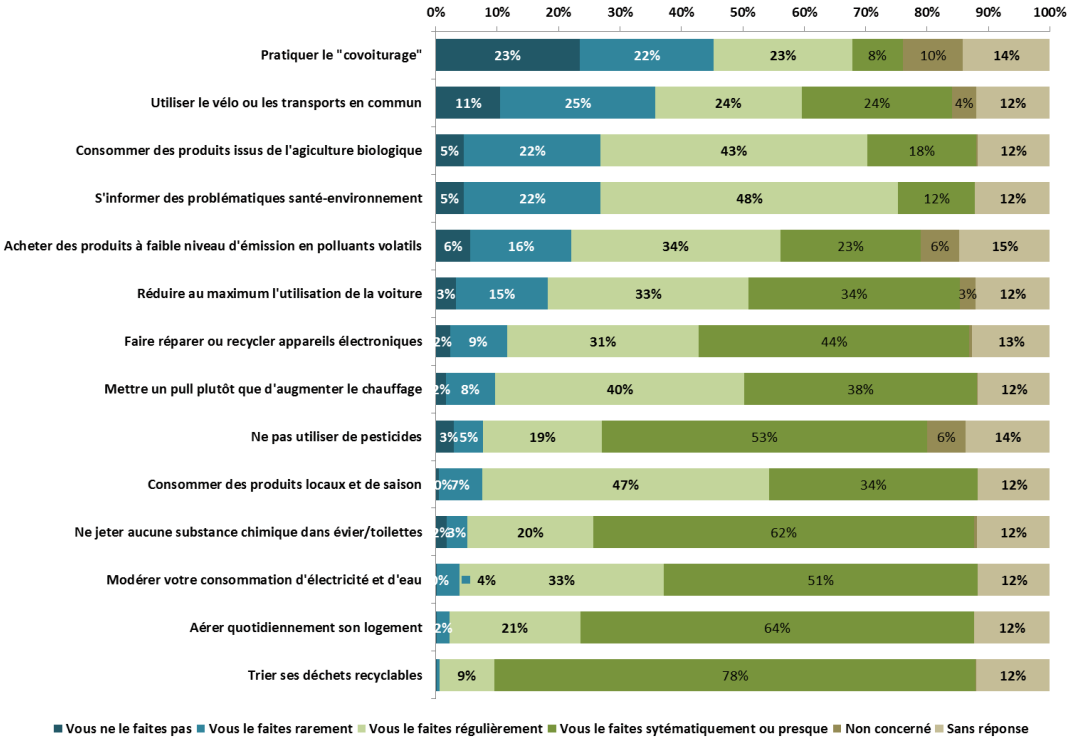

B. FREINS

Les participants avaient la possibilité de commenter les **raisons pour lesquelles ils « adoptent rarement » ou « n'adoptent pas » certaines de ces mesures**. À ce titre 489 propositions ont été analysées.

Modes de transports alternatifs (vélo, transports en commun, covoiturage)

Une proportion importante de commentaires concernent les **freins à la réduction au maximum de l'utilisation de la voiture** :

- **Incompatibilité des horaires de travail** avec l'utilisation des transports en commun ou la pratique du covoiturage ;
- Domicile ou lieu de travail en **zones peu, « mal », voire non desservies** par un service de transports en commun ;
- **Distance kilométrique domicile-travail trop importante** pour la pratique du vélo ;
- **Utilisation de la voiture à titre professionnel (« outil de travail »)** pour un certain nombre de déplacements pendant la journée ;
- **Obligations familiales, commodités et contraintes personnelles** considérant la voiture personnelle comme le moyen le plus opérant pour y répondre ;
- **Accès aux différents services souvent éloignés en milieu rural ;**
- Modes de transports alternatifs **trop contraignants et peu pratiques** ; notion de **« perte de temps »** souvent évoquée ;
- **Nécessité d'organisation et d'anticipation** expliquant la préférence pour sa voiture personnelle plutôt que de privilégier des transports alternatifs comme le vélo, les transports en commun ou le covoiturage ;
- **« Manque de temps, manque de sécurité » et « confort personnel »** freinant la pratique du vélo ou du covoiturage.

« Le village où je vis est peu desservi par les transports en commun ; une seule ligne rallie la ville où je travaille à heures qui ne correspondent pas à mes horaires de travail. »

« Le covoiturage est impossible au regard des contraintes horaires familiales (école-travail-périscolaire). Le travail est trop loin pour utiliser le vélo et les horaires de train ne sont pas adaptés. »

« Mes modalités de travail impliquent l'utilisation de ma voiture à titre professionnel toute la journée. La localisation de mon habitat semi-rural et ma famille (enfants en bas âge) rendent compliqué l'usage des transports en commun. »

« Principe de réalité, gain de temps non compensé par ces modes de transport, organisation personnelle et familiale incompatible »

« Partager son véhicule reste encore difficile et exige de l'anticipation et l'organisation et cela n'est pas encore un réflexe pour moi. »

Achats écoresponsables

D'autres commentaires développent ensuite les **freins à l'achat** de produits respectueux de l'environnement ; les **produits issus de l'agriculture biologique ou les produits de construction et décoration à faible niveau d'émission en composés organiques volatils (COV) :**

- **Coût** de ces « produits écologiques » ;
- **Interrogation sur fiabilité du label** « Agriculture biologique » ou efficacité des produits à faible niveau d'émission en polluants volatils ;
- **Manque de choix et d'information** pour les produits de construction et de décoration à faible niveau d'émission en COV.

« Les produits bio sont plus chers et je ne suis pas convaincu de la plus-value en terme de qualité ; les produits se déplacent dans les sols et dans les airs et peuvent donc venir contaminer des produits dits bio. »

« Les produits de construction ou peintures écolos sont également plus chers. »

« Pour l'achat de produits à faible niveau d'émission en COV, il y a peu d'informations sur l'étiquetage. »

Réparation et recyclage

Un dernier groupe de commentaires concernent les freins à « Faire réparer ou recycler vos appareils ménagers, déchets électroniques, piles, etc. » :

- **« Plus aisé aujourd'hui d'acheter du neuf que de faire réparer » ;**
- Problématique de **« la société de consommation »** et des « durées de vie des appareils programmées de plus en plus courtes » ;
- **Accessibilité aux déchetteries** compliquant le recyclage des appareils électroménagers ou des substances chimiques (peinture, vernis, insecticides, etc.) ;
- **Manque d'information** pour le recyclage des appareils hors d'usage.

« Plus personne ne sait réparer ! »

« Il n'est pas toujours facile de savoir où jeter certains produits de peinture, décoration murale et l'accessibilité à ces déchetteries est souvent compliquée. »

Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Alsace

E-mail : ARS-ACAL-DEMOCRATIE-SANITAIRE@ars.sante.fr

ARS Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
Délégation territoriale d'Alsace

Cité administrative Gaujot
14, rue du Maréchal Juin – 67084 Strasbourg
Tél. : 03 83 39 30 30
E-mail : ARS-ACAL-DT-ALSACE-STRASBOURG@ars.sante.fr

C. AUTRES COMPORTEMENTS DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Enfin les répondants pouvaient indiquer d'**autres mesures** qu'ils prennent **pour améliorer la qualité de leur environnement et de leur santé** ; 264 propositions ont été analysées dans ce cadre.

- **Qualité de l'alimentation** : consommation de produits frais, locaux, de saison, issus de son propre potager (biologique), etc. ;
- **Pratique d'une activité physique et sportive ;**
- **Alternatives dites « naturelles » à la médecine traditionnelle** : homéopathie, phytothérapie, acupuncture, etc. ;
- **Tri systématique, recyclage** des déchets et **compostage** des déchets organiques ;
- **Limitation de sa production de déchets** ; éviter achat de produits sur emballés, emploi de contenants réutilisables, éviter le gaspillage, etc. ;
- **Achat de produits de « seconde main », dons aux œuvres caritatives, location et partage d'objets ;**
- **Modération de sa consommation d'eau et d'électricité** : récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin, système de récupération des eaux usées pour les WC, ampoules basses consommation, etc. ;
- **Recours aux énergies renouvelables pour l'habitat et les déplacements** : chauffage au bois, panneaux solaires, voitures électriques, etc. ;
- **Emploi de produits écologiques pour l'entretien de la maison.**

CONCLUSION

La forte participation à cette enquête, ainsi que le souhait de près de 700 répondants d'être informés des résultats et de la tenue du débat public organisé par la CRSA d'Alsace, témoignent d'un intérêt certain du public alsacien pour le sujet de la santé-environnement.

L'ensemble des résultats présentés au fil de ce document appuient le choix des thèmes qui se verront abordés lors du débat public du 16 avril 2016, à savoir la pollution de l'air extérieur et intérieur d'une part et la qualité de l'alimentation d'autre part.
Par ailleurs, la présence de pesticides apparaît comme une préoccupation prépondérante lorsque l'on évoque ces thématiques.

On relèvera également la richesse des propositions d'actions à mettre en place par les pouvoirs publics. Dans ce cadre, les répondants expriment en particulier une attente, commune à l'ensemble des problématiques développées, qui est celle d'un accès à une information fiable, compréhensible et impartiale dans le champ de la santé environnementale.

Les commentaires libres rédigés par les répondants dans le cadre de cette enquête feront l'objet d'une analyse qualitative approfondie susceptible de constituer un socle particulièrement intéressant à la réflexion à mener en amont de la réalisation du futur Plan Régional de Santé-Environnement 3 (PRSE 3).

Enfin, cette enquête montre qu'un certain nombre de gestes éco-citoyens sont très largement adoptés, il est vrai par un public sensibilisé à la question environnementale. En revanche, il apparaît que même au sein de ce public il reste de nombreux freins à l'adoption d'autres mesures (réduction de l'utilisation de la voiture, consommation de produits issus de l'agriculture biologique, etc.), qui témoignent de l'existence de réelles marges de progrès en matière de préservation de l'environnement et de la santé dans la région.

■ Réalisation
Ce fascicule a été réalisé à l'ORS Alsace par Marie Mielcarek, Nadia Honoré, Frédéric Imbert.

Mis en page par Sylvie Droesch-Clauss

Janvier 2016 - Version modifiée Juillet 2016

Réalisation ORS Alsace
Observatoire Régional de la Santé d'Alsace
Hôpital civil – Bâtiment 02- 1er étage
1, Place de l'Hôpital - BP 426
67 091 Strasbourg - Cedex

orsal@orsal.org • www.orsal.org